

Fonds pour l'adaptation

AFB/B.3/1/Rev.1
25 août 2008

Conseil du Fonds pour l'adaptation
Troisième réunion
Bonn, 15-18 septembre 2008

Point 2 a) de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation interne
 - a) Adoption de l'ordre du jour
 - b) Organisation des travaux
3. Élection du vice-président
4. Compte rendu des activités du Secrétariat
5. Questions laissées en suspens à l'issue de la deuxième réunion du Conseil :
 - a) Fonctions et attributions de l'Administrateur du Fonds pour l'adaptation
 - b) Instrument juridique applicable à l'Administrateur du Fonds pour l'adaptation
 - c) Règlement intérieur du Conseil du Fonds pour l'adaptation
 - d) Aspects juridiques relatifs au Fonds pour l'adaptation
 - e) Monétisation des unités de réduction certifiée des émissions (URCE)
 - f) Paragraphe 22 du document sur les fonctions et attributions du Conseil
 - g) Politiques et modalités opérationnelles provisoires régissant l'accès des Parties aux ressources du Fonds pour l'adaptation
6. Priorités, politiques et modalités stratégiques du Fonds pour l'adaptation
7. État des ressources du Fonds pour l'adaptation
8. Budgets révisés du Conseil et du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation
9. Projet de rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation à la Conférence des parties agissant comme réunion des parties au Protocole de Kyoto
10. Établissement de comités du Conseil

11. Questions diverses
12. Dates et lieu de la quatrième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation
13. Adoption du rapport et clôture de la réunion